



Fracture suite à une chute à l'hopital

Par **HippieCat**, le **25/09/2017** à **19:40**

Bonjour, ma maman de 73 ans hospitalisée au sein d'une USLD après un AVC, est tombée "en milieu de semaine" de son fauteuil roulant. Je l'ai vu samedi dernier, on ne m'avertit de rien, et maman me dit qu'elle souffre de sa main et surtout très fort de son pied, et met ça sur le compte de l'hémiplégie. Effectivement je constate sa souffrance et le gonflement anormal de sa jambe mais sans hématome. Aujourd'hui le 25/09 l'hôpital m'appel pour m'informer de sa chute et de sa fracture elle à été plâtrée hier seulement ! 6 jours sans soins, sans diagnostique, sans plâtres, ni traitements et en étant manipulée plusieurs fois par jour, je n'ose imaginer ses souffrances!
Que puis je faire pour faire valoir ses droits ?
Cordialement, Cathy.